

**71^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES**

**Déclaration de Son Excellence
Monsieur Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire**

New York, le 22 septembre 2016

A vérifier au prononcé

Excellence Monsieur Peter THOMSON, Président de la 71^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Excellence Monsieur BAN Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorables Délégués,

Monsieur le Président,

Notre session s'ouvre dans un contexte économique et social morose, qui pourrait ralentir les progrès que nous avons réalisés, ensemble, dans la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, ainsi que dans la mise en œuvre des programmes de développement.

En dépit de ce contexte particulier, nous devons poursuivre sans relâche, la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda de Développement pour les 15 prochaines années.

Il nous faut gagner le combat contre la misère et la pauvreté pour éviter à l'humanité, les conséquences dramatiques que pourraient révéler l'échec du développement. C'est pourquoi, j'invite les pays développés à respecter tous leurs engagements vis-à-vis des pays en développement, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable et du financement du développement.

C'est ici le lieu de rappeler les engagements pris à Addis-Abeba, en juillet 2015, lors de la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement, mais également ceux décidés à travers l'objectif 17 des ODD et d'autres instruments spécifiques additionnels comme le Fonds Vert pour le Climat.

Je me félicite du choix du thème de cette session, qui nous interpelle sur la nécessité d'accélérer le rythme de transformation de nos sociétés et d'offrir davantage d'opportunités et de facilités aux populations les plus vulnérables. Nous devons donc construire des économies performantes si nous voulons réaliser la feuille de route des ODD.

Notre ambition légitime de développement durable doit toutefois être soucieuse de l'environnement et de notre détermination à lutter contre le réchauffement climatique. La voie a été tracée à Paris ; nous devons tous mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat et tenir nos engagements. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre de l'Accord de Paris est en marche. L'Accord a été jugé conforme à notre Constitution et mon Gouvernement déposera les instruments de sa ratification avant la fin de l'année.

La Côte d'Ivoire, à travers le Programme National de Développement (PND) 2016-2020, et Côte d'Ivoire Perspectives (2040), entend mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des ODD. La bonne situation économique de notre pays a d'ores et déjà permis d'améliorer tous les indicateurs sociaux et d'amorcer, en profondeur, le processus de réduction de la pauvreté et de redistribution des dividendes de la croissance économique. Toutes ces avancées seront pleinement ressenties par nos populations dans la durée.

**Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

La persistance de nombreux conflits continue d'être une réelle source de préoccupation pour mon pays. Notre Organisation commune, notamment le Conseil de sécurité et les principaux acteurs concernés doivent se surpasser, afin de faire cesser, par tous les moyens, les souffrances que subissent les peuples en Syrie, au Moyen-Orient, au Soudan du Sud et au Mali, pour ne citer que ces conflits. Même s'il continue de porter nos aspirations, le Conseil de sécurité des Nations Unies, dans sa configuration et son fonctionnement actuels, ne pourra pas résoudre efficacement les conflits de notre siècle. Mon pays invite tous les Etats membres au sursaut, afin de parvenir à une réforme globale et juste du Conseil de sécurité qui renforcerait sa légitimité aux yeux du monde entier, et plus particulièrement pour les jeunes générations.

Le monde doit se mobiliser contre le terrorisme et le combattre avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination, avant qu'il n'inflige à nos pays et à nos sociétés des dégâts et des traumatismes irréparables.

Je voudrais ici avoir une pensée pour toutes les victimes du terrorisme et exprimer ma compassion à toutes les familles qui ont été endeuillées à travers le monde par ces actes barbares. Mon pays a connu, après de nombreux autres avant lui, les mêmes scènes insoutenables après le lâche attentat de Grand-Bassam qui vient nous rappeler, une nouvelle fois encore, qu'aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri d'une attaque terroriste ; qu'aucun pays ne peut seul venir à bout de ce fléau. Les Nations Unies doivent, plus que par le passé et coordonner l'engagement international.

Si rien n'est fait collectivement pour supporter le coût de la sécurité de tous, nos pays en développement investiront dans leur sécurité nationale, les ressources qui manqueront demain aux investissements sociaux prioritaires. Avec les graves conséquences que l'on sait compte tenu de la jeunesse de nos populations.

La dégradation de l'environnement sécuritaire dans de nombreux pays, n'est pas étrangère à l'ampleur soudaine des flux de migrants qui bravent tous les dangers en Méditerranée et dans les Balkans pour rejoindre l'Europe principalement. La peur et l'isolement ne sauraient constituer la réponse appropriée à l'arrivée des migrants. Les pays d'accueil et la communauté internationale dans son ensemble doivent faire

preuve de solidarité et d'initiatives afin d'agir sur les causes profondes de ce phénomène. Les pays d'origines doivent faire davantage pour améliorer les conditions de vie et créer un climat de paix et de sécurité pour leurs citoyens.

D'ores et déjà, mon Gouvernement voudrait se réjouir des avancées enregistrées, au cours de la Réunion de haut niveau sur les déplacements massifs de population qui s'est tenue, ici, au siège des Nations Unies. Il nous faut cependant faire plus et mieux.

**Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

La nation ivoirienne poursuit son développement et la modernisation de ses institutions.

L'économie de la Côte d'Ivoire continue de croître avec un taux annuel moyen d'environ de 9%, ce qui nous permet de poursuivre nos efforts visant à nous doter d'infrastructures économiques et sociales indispensables pour l'amélioration du bien-être de nos populations.

La Côte d'Ivoire est en paix et nous avons organisé, avec succès, l'élection présidentielle d'octobre 2015 qui a scellé le retour à la paix et à la stabilité en Côte d'Ivoire.

Dans les prochains mois, le peuple ivoirien sera appelé à renouveler le mandat des parlementaires et à se prononcer sur le projet d'une nouvelle constitution, dans le droit fil de notre ambition de construire un Etat moderne.

Au regard des progrès satisfaisants réalisés ces dernières années dans le pays, le Conseil de Sécurité a levé, en avril 2016, le régime des sanctions qui pesaient sur la Côte d'Ivoire depuis 2004. En juin 2017, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, ONUCI, achèvera son mandat et quittera définitivement la Côte d'Ivoire, après 12 années de présence continue. Le Gouvernement ivoirien est particulièrement fier de cette évolution, qui apparait désormais dans l'histoire des opérations de maintien de la paix comme une véritable « success story ».

Je voudrais profiter de cette tribune pour renouveler nos remerciements aux Nations Unies ainsi qu'à tous les pays qui ont pourvus des troupes à l'ONUCI.

C'est fort de cette remarquable évolution que mon pays a décidé de se porter candidat à un Siègne de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2018-2019. La CEDEAO, puis l'Union Africaine, ont endossé notre candidature.

Je voudrais à cet égard, appeler l'ensemble des Etats membres de notre Organisation, à soutenir la candidature de la Côte d'Ivoire lors des élections prévues en juin 2017. La Côte d'Ivoire, à travers cette candidature, entend partager avec les

autres pays membres, son expérience réussie du maintien de la paix et de la collaboration au sein des Nations Unies.

Je voudrais rappeler que la Côte d'Ivoire a contribué par le passé à l'effort de stabilisation au Congo, en Haïti et en Centrafrique, à travers, respectivement la MONUSCO, la MINUSTAH et la MINUSCA. C'est dans cet esprit que la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la MINUSMA, était aux côtés du peuple frère du Mali à travers une Compagnie de transport entre 2013 et 2015 et s'apprête à y déployer, d'ici la fin de l'année courante, une Compagnie de protection d'environ 150 éléments.

**Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé et exprimer, au nom du peuple Ivoirien, notre profonde gratitude au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon, pour sa contribution exceptionnelle en faveur de la paix dans notre pays.

Je voudrais aussi le saluer, pour la bonne conduite de notre Organisation et son engagement constant en faveur de la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

Au moment où il termine sa mission au service de notre organisation, nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités futures.

Je vous remercie.